

STAGE INTERNATIONAL

Depuis 1991, l'Ordre des avocats de Paris organise un programme de formation unique destiné aux avocats étrangers francophones, en partenariat avec l'Ecole de Formation professionnelle des Barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EAFB). Ce programme est organisé en lien avec les barreaux étrangers et soutenu par les Ambassades de France à l'étranger.

QUAND ?

Le Stage international est organisé chaque année aux mois d'octobre et novembre (8 semaines).

Session 2026 : du lundi 5 octobre au vendredi 27 novembre

POURQUOI PARTICIPER ?

Le « *Stage International* » est avant tout une rencontre entre avocats dans une atmosphère internationale et confraternelle ; il est l'occasion de comparer les pratiques et d'établir des liens d'amitié et d'affaires durables.

Objectifs :

- Renforcer les relations entre les barreaux qui peuvent recommander des participants ;
- Créer un réseau grâce aux avocats et cabinets qui ont participé au programme ;
- Promouvoir les échanges d'expériences et de connaissances juridiques ainsi que la pratique du droit comparé.

POUR QUI ?

Ce programme s'adresse aux jeunes avocats (jusqu'à 40 ans) francophones de toute nationalité, désireux de découvrir la pratique du droit français à travers un enseignement de qualité et une découverte de la pratique professionnelle au sein des cabinets d'avocats parisiens volontaires. Ces avocats doivent bénéficier d'une assurance responsabilité civile, et avoir une très bonne maîtrise du français.

QUEL PROGRAMME ?

Initiation au système juridique français : durant un premier mois, les participants bénéficient d'un enseignement pour leur permettre d'appréhender de façon pratique le système juridique français et ses procédures en matière civile, pénale et commerciale, mais aussi de sessions consacrées à la déontologie ou encore aux nouveaux enjeux de la profession, nouvelles technologies, anti-corruption. Cette formation dynamique et interactive est tournée vers la pratique pour un apprentissage destiné à des professionnels en exercice. Ils découvrent la réalité quotidienne du Palais de Justice en se rendant régulièrement à des audiences et visitent les grandes institutions.

Immersion dans la vie d'un cabinet parisien : durant un deuxième mois, ils ont ensuite l'occasion d'être au cœur de la vie juridique parisienne aux côtés d'avocats parisiens volontaires.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront inclure les pièces justificatives suivantes : un curriculum vitae en français, une lettre de motivation en français, une copie du passeport et une attestation d'inscription au barreau de l'année en cours.

Inscription jusqu'au 3 avril 2026 via le site internet dédié : : <https://www.avocatparis.org/stage-international>

CONTACT : stageinternational@avocatparis.org